

Attention

Toute demande peut faire l'objet d'une vérification ou d'un contrôle. La caisse d'Allocations familiales peut vérifier la réalité de l'achat. Vous devez conserver la facture correspondante et la tenir à disposition des services de contrôle.

L'attribution d'un prêt n'est pas un droit. Elle ne peut être faite que dans la limite des crédits disponibles.

Une commission habilitée du conseil d'administration pourra examiner les cas particuliers. Cette commission peut :

- refuser tout prêt dont elle estimera l'attribution inopportune,
- accorder toute dérogation qu'elle jugera utile.

Vous pouvez cumuler 2 prêts d'action sociale pour le logement de nature différente*, dans la limite de 1 400 €.

** Prêt pour l'équipement du logement et prêt d'aide à la location*

Les informations portées sur cette notice sont de nature générale. Chaque situation est particulière. L'accord de la Caf est subordonné à l'examen détaillé de toutes les conditions d'attribution.



2, rue Emile Romanet
74987 ANNECY CEDEX 9

www.caf.fr



Service communication Caf74 - B22 - 12/2020

**Prêt pour l'équipement
du logement**

2020

Action sociale

Le prêt pour l'équipement du logement

La Caf peut vous aider si vous voulez acheter un ou plusieurs articles parmi ceux-ci :

- **Appareils ménagers** : aspirateur, appareil de chauffage, cuisinière, four, plaque de cuisson, micro-ondes, machine à coudre, lave-linge, réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, sèche-linge, hotte aspirante.
- **Equipement mobilier** : mobilier de cuisine, de séjour, de chambre à coucher, de salle de bains (sauf petit équipement d'appoint : lampes, tapis, rideaux, etc).
- **Matériel de puériculture** : lit, table à langer, poussette, siège auto.
- **Ordinateur de bureau ou portable, imprimante** (à l'exclusion des tablettes).

Sont exclus : l'équipement audio-visuel (téléviseur et équipements associés, chaîne Hifi, etc) et les véhicules.

Les frais de livraison et de garantie sont pris en compte.

Conditions générales

- Etre allocataire à la Caf.
- Avoir un quotient familial Caf inférieur ou égal à 800 €.
- Avoir au moins un enfant à charge¹⁾ au sens des prestations familiales.
- Percevoir des prestations familiales, l'Apl, l'Aah, le Rsa ou la prime d'activité (attention, il faut être allocataire du régime général de la Sécurité sociale).
- Demander le prêt pour un logement en Haute-Savoie.
- Ne pas avoir réglé l'(les) article(s) en totalité (un acompte peut avoir été versé).
- Ne pas être en situation de surendettement.

Montant et versement de l'aide

Montant

→ Prêt sans intérêts de 700 € maximum, avec un maximum de 400 € par article.

Versement

Après accord de la Caf et signature du contrat de prêt, les fonds sont versés sur votre compte bancaire.

Vous pouvez demander que les fonds soient versés directement au commerçant, si votre compte bancaire est à découvert.

¹⁾ le prêt pour l'équipement du logement peut être attribué dès qu'une première grossesse est déclarée à la Caf dès lors qu'un droit aux prestations est calculé.

Pièce à joindre à la demande

- Un devis ou document nominatif, daté, établi sur papier à en-tête par un commerçant du département ou d'un département limitrophe (Ain ou Savoie), précisant la nature et le prix de l'(des) article(s). Le document doit dater de moins de 30 jours au moment de la demande.

Conditions de remboursement

Le montant des mensualités est fixé à :

- 25 € minimum pour les allocataires dont le quotient familial est inférieur ou égal à 620 €,
- 45 € minimum pour les allocataires dont le quotient familial est compris entre 621 et 800 €.

Le remboursement des prêts peut s'effectuer par prélèvement sur les prestations familiales ou par prélèvement automatique sur votre compte bancaire.

Demander un prêt, c'est s'engager à le rembourser entièrement.

Exemples de prêts	
1 - Devis	Prêt Caf
Machine à laver = 450 €	Machine à lave = 400 €* Lave-vaisselle = 250 €
	Total prêt Caf = 650 € <small>* limite maximum</small>
2 - Devis	Prêt Caf
Machine à laver = 350 €	Machine à lave = 350 € Réfrigérateur = 350 €
	Total prêt Caf = 700 €